

<i>Fréquence</i>	<i>Zone Septentrionale</i>	<i>Zone Centrale</i>	<i>Zone Méridionale</i>
1750-2000	Amateurs.	Amateurs.	Amateurs.
2000-2050	Amateurs.	a) Amateurs. b) Fixes et mobiles. (1)	Fixes et mobiles. (1)
2050-2100	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.
2100-2200	Mobiles (principalement pour postes de navires).	a) Mobiles (principalement pour postes de navires). b) Mobiles (exclusivement pour postes de navires). (2)	Mobiles (exclusivement pour postes de navires). (2)
2200-2260	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.
2260-2300	Fixes et mobiles.	a) Fixes et mobiles. b) Mobiles (exclusivement pour postes de navires). (2)	Mobiles (exclusivement pour postes de navires). (2)
2300-2395	Mobiles (principalement pour services de police).	a) Mobiles (principalement pour services de police). b) Radiodiffusion. (3)	a) Fixes. b) Mobiles. c) Radiodiffusion. (4)
2395-2400	Expériences.	a) Expériences. b) Radiodiffusion. (3)	a) Fixes. b) Mobiles. c) Radiodiffusion. (4)
2400-2500	Mobiles (principalement pour services de police).	Mobiles (principalement pour services de police).	a) Fixes. b) Mobiles. c) Radiodiffusion. (4)
2500-2600	Mobiles (principalement pour stations côtières).	a) Mobiles (principalement pour stations côtières). b) Fixes et mobiles. (1)	a) Fixes. b) Mobiles. c) Radiodiffusion. (4)
2600-2634	Aéronautiques et mobiles.	Aéronautiques et mobiles. (5)	Aéronautiques et mobiles. (5)
2634-2642	Aéronautiques et mobiles (fréquence entre navires 2638 kc/s).	Aéronautiques et mobiles. (5)	Aéronautiques et mobiles. (5)
2642-2735	Aéronautiques et mobiles.	Aéronautiques et mobiles. (5)	Aéronautiques et mobiles. (5)
2735-2740	Mobiles (principalement fréquence entre navires 2738 kc/s).	a) Mobiles (principalement fréquence entre navires 2738 kc/s). b) Fixes et mobiles. (1)	Fixes et mobiles. (5)
2740-2850	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.
2850-3000	Aéronautiques et mobiles.	Aéronautiques et mobiles. (5)	Aéronautiques et mobiles. (5)
3000-3065	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.
3065-3100	Aéronautiques.	Aéronautiques.	Aéronautiques.
3100-3110	Mobiles et aéronautiques (principalement pour aéronefs, fréquence d'appel 3105 kc/s).	Mobiles et aéronautiques (principalement pour aéronefs, fréquence d'appel 3105 kc/s). (5)	Mobiles et aéronautiques (principalement pour aéronefs, fréquence d'appel 3105 kc/s). (5)
3110-3150	Mobiles.	a) Mobiles. b) Fixes et mobiles. (1)	Fixes et mobiles. (1)
3150-3265	Fixes et mobiles (principalement aéronautiques).	Fixes et mobiles (principalement aéronautiques). (5)	Fixes et mobiles (principalement aéronautiques). (5)
3265-3320	Fixes et aéronautiques.	Fixes et aéronautiques. (5)	Fixes et aéronautiques. (5)
3320-3440	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles.
3440-3485	Fixes et mobiles (principalement aéronautiques).	Fixes et mobiles (principalement aéronautiques). (5)	Fixes et mobiles (principalement aéronautiques). (5)
3485-3500	Expériences.	a) Expériences. b) Fixes et mobiles. (1)	Fixes et mobiles. (1)
3500-4000	Amateurs.	Amateurs.	Amateurs.
4000-5000	Fixes et mobiles.	Fixes et mobiles. (6)	Fixes et mobiles.

NOTE 1  
(  
au su  
(  
muni  
qu'ell  
ment  
138 e  
ment  
et de  
vants  
(  
l'Amé  
l'Artic  
comm  
(  
situés  
(  
la bar  
l'Artic  
Règler  
(  
I  
être c  
comm  
pays  
attrib  
aéron  
pays  
kc/s.  
(  
direct  
tions  
la bar  
brouil  
possib  
la fréq  
tionne  
NOTE 2  
To  
Etats-U  
Généra  
d'emplo  
de radi  
NOTE 2  
En  
l'Équat  
dans le  
la base  
l'attrib  
tribu  
ci-dessu  
NOTE 3  
Au  
d'autres  
d'applic  
nication